



# Vivons « Saint Genis »

## Bulletin municipal n° 14

### La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi  
de 14h à 18h

Accueil téléphonique :  
04 74 70 04 83

[mairie@saintgenislargentiere.fr](mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr)

### NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

### SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

[mediathequestgenis@gmail.com](mailto:mediathequestgenis@gmail.com)

Mardi : 13h30 – 15h30

Mercredi : 13h30 – 16h30

Jeudi : 16h30 – 18h

Vendredi : 13h30 – 16h30

Samedi : 10h – 12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

### Collecte ordures ménagères :

#### • Sacs noirs :

Route de St Laurent et Duerne :  
Vendredi matin

Route de Lyon : jeudi matin

Autres secteurs de la commune :  
Mardi

#### • Sacs jaunes : (voir calendrier)

Rte de St Laurent : 1 vendredi sur 2

Autres secteurs : 1 jeudi sur 2

## Compte-rendu conseil du 06/09/21

Absents : aucun / tous les élus présents

### Point sur la crise sanitaire :

Concernant la reprise des activités sportives, associatives, ainsi que les soirées privées dans la salle des fêtes, la règle du pass sanitaire est de rigueur jusqu'au 15 novembre: chaque responsable doit s'assurer que les participants possèdent leur pass.

La rentrée des classes s'est effectuée avec les mêmes règles sanitaires et contraintes de nettoyage qu'au printemps. Si un cas covid est déclaré dans une classe, cette dernière doit fermer 7 jours.

Par ailleurs, le centre de vaccination de Ste Foy l'Argentière nous fait savoir qu'il est possible dès à présent de prendre rendez-vous pour la 3<sup>ème</sup> injection de vaccination COVID (6 mois après la dernière injection). Les populations éligibles à un rappel vaccinal dès le mois de septembre 2021 sont les suivantes :

- Les résidents des EHPAD et des USLD.
- Les personnes de plus de 65 ans.
- Les personnes à très haut risque de forme grave.
- Les personnes présentant des pathologies facteurs de risque de forme grave, selon la classification établie par la Haute Autorité de Santé.
- Les personnes sévèrement immunodéprimées.
- Les personnes ayant reçu le vaccin Covid-19 Janssen.

### Point sur la rentrée scolaire et le recrutement d'ATSEM :

Rentrée : 48 enfants sont présents dans les deux classes : 28 (maternelle et CP) sont avec Romain PONCET (directeur) et 20 (CE et CM) avec Carine BRUNO.



# Compte-rendu conseil (suite)

Le matériel informatique acheté dans le cadre du plan de relance numérique est opérationnel et permet de démarrer l'année scolaire avec des outils performants.

**ATSEM :** à l'issue des entretiens organisés avec les candidates sélectionnées, c'est finalement Marthe DROUET, une jeune Saint Genoise, avec de l'expérience dans le milieu de la petite enfance, qui a été choisie ; elle a pris ses fonctions le 2 septembre.

## **Bilan 2020-2021 de la cantine scolaire :**

Sur l'année scolaire 2020-2021, 3802 repas ont été servis soit une moyenne de 27 enfants par jour (nombre en hausse par rapport aux années précédentes). Le coût moyen d'un repas est de 9.03 € dont 46.50 % payés par les parents et 53.50 % payés par la commune.

Le conseil accepte la somme de 7 000.00 € reversée par l'association de la cantine pour la prise en charge partielle des frais de personnel.

Merci aux bénévoles de cette association qui gèrent au mieux ce service aux familles ainsi qu'à Gisèle qui assure une très bonne gestion des achats.

## **Point sur les travaux et projets en cours :**

**Carrefour du camard :** les travaux d'aménagement de ce carrefour, qui ont débuté mi-juillet, se poursuivent avec d'inévitables difficultés de circulation ; le chantier sera vraisemblablement terminé à la fin du mois ; le planning est respecté et les délais sont tenus. Merci à tous de faire preuve de patience.

**Projet OPAC (propriété ex Thizy) :** pour la construction d'appartements locatifs au quartier « St Roch », les services de l'OPAC du Rhône ont lancé une consultation d'architectes ; on espère une rencontre courant octobre avec le maître d'œuvre choisi pour avancer sur le dossier.

**Copropriété « mon village » :** l'assemblée générale du 31 juillet a validé la cession gratuite du terrain jouxtant la propriété communale (ex terrain CROZIER montée St Roch) ; il reste maintenant à détacher de la parcelle concernée le terrain qui nous intéresse (intervention du géomètre et numérotation cadastrale) avant de signer l'acte chez le notaire.

**Logements communaux montée St Roch :** les travaux (changement des radiateurs, des fenêtres et installation de volets roulants notamment) qui permettront des économies d'énergie pour les locataires de ces 5 appartements seront terminés prochainement.

Nos agents techniques ont procédé à la restauration d'un logement 3 pièces venant de se libérer avant de le relouer dans les semaines à venir. Le loyer mensuel de cet appartement a été fixé à 300 €.

**Projet MAM :** plusieurs personnes ont manifesté un intérêt pour la création d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM) dans les locaux communaux situés chemin des gardes (rez-de-chaussée) aujourd'hui vacants.

Le montage d'un tel dossier est complexe et long, reste à voir si celui-ci est réalisable.

## **Recrutement pour la médiathèque :**

Fabienne, notre salariée pour la médiathèque, devrait faire valoir ses droits à la retraite en fin d'année 2021. La municipalité lancera un appel à candidature dans les prochaines semaines pour un temps partiel.



# Compte-rendu conseil (suite)

## Consultation pour la vérification des installations sportives :

Nos installations sportives doivent être contrôlées régulièrement (modules du skate park, panneaux de basket, jeux d'enfants...). Le conseil valide le devis de l'entreprise SOLEUS pour un montant de 396 €.

## Compte-rendu des commissions :

**Conseil Municipal Enfants** : comme déjà annoncé, une dégustation de crêpes est proposée sur le marché vendredi 10 septembre.

Les enfants ont constaté une nouvelle fois des dégradations sur les plantations qu'ils ont réalisées dans le jardin dont ils s'occupent ! C'est consternant et quelque peu démoralisant pour nos jeunes qui ont pris plaisir à cultiver quelques fruits et légumes.

**Environnement** : la commune va faire l'acquisition de composteurs collectifs ; la commission choisira les meilleurs emplacements pour les installer.

**Vie du village** : le forum des associations qui s'est tenu sous la halle samedi dernier a été un succès, avec des échanges intéressants, des contacts, et sans doute de nouveaux adhérents pour les activités et animations proposées à Saint Genis : qi gong, volley-ball, badminton, gymnastique, danse, randonnée pédestre, taekwondo, boule, pétanque, la revole, la cantine. Un grand merci à tous les participants.



## Informations et questions diverses :

**Croix « des Rivières »** : les travaux de restauration, pour lesquels la commune a reçu une indemnité de l'assurance, vont être réalisés ces prochains jours.

**Mur du cimetière** : la commune fait réaliser différents devis pour la restauration du mur d'enceinte du cimetière qui s'est dégradé au fil des années en différents endroits ; cette opération pourra sans doute être engagée au printemps.

**« Brigades nature »** : du 13 au 24 septembre, une équipe des « brigades nature » va intervenir sur la commune pour le nettoyage de chemins communaux (ceux de la randonnée pédestre prévue le 10 octobre en priorité).

Cette année, les haies ont beaucoup poussé et les chemins à nettoyer sont nombreux... Une campagne d'élagage (bord des routes et chemins) sera réalisée conjointement par une entreprise et par nos agents.

**Prochaine réunion vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021 à 20h30.**



# Vie municipale et associative

**NETTOYAGE DE LA COMMUNE** : l'année dernière et ce printemps, nous n'avons pas pu organiser notre traditionnel « nettoyage de printemps ». Alors nous profitons du « world clean day » pour lancer une opération « nettoyage de la commune » en association avec le taekwondo.

Rendez-vous le **samedi 18 septembre à 9h** sur la place de la mairie, nous formerons quelques groupes et partirons arpenter nos rues et hameaux pour les rendre plus beaux. Alors notez bien la date et n'oubliez pas vos gants et gilets jaunes. Nous vous attendons nombreux.

Au printemps prochain, nous espérons pouvoir organiser un autre nettoyage en partenariat avec toutes nos associations.

**VOGUE 2021** : durant tout le week-end les bénévoles de « la Revole » se sont activés pour offrir à tous une belle fête d'été. Merci à chacun de leur engagement et rendez-vous l'année prochaine. Cette année le feu d'artifice n'était pas au niveau attendu, le conseil municipal décide de consulter d'autres artificiers et augmentera la somme allouée si besoin.

**PISCINE D'HURONGUES** : la piscine sera fermée du 6 septembre au 31 décembre 2021 pour effectuer des travaux d'étanchéité du bassin.

**ORDURES MENAGERES** : le service du ramassage des ordures ménagères de la CCMDL nous informe qu'à plusieurs reprises il a été constaté la dépose des sacs après le passage du camion. Nous rappelons, à nouveau, que les sacs (noirs ou jaunes) **doivent être déposés la veille au soir ou le matin avant 6h30.**

Cette règle toute simple permettrait à notre village et nos hameaux de ne plus être encombrés de sacs éventrés à tout moment : pensez aussi à vos voisins proches des lieux de dépose.

Merci pour vos efforts et votre civisme.

**« LOCATION DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE - OFFICE DE TOURISME A ST MARTIN EN HAUT :**

possibilité de louer à la journée ou 1/2 journée des vélos à assistance électrique ainsi qu'une remorque pouvant accueillir un enfant. Amateurs de nature, de vélo, de promenades en famille ou entre amis, grâce à nos boucles cyclables balisées, vous pourrez vous balader à votre rythme et admirer quelques-uns des plus beaux points de vue sur les Monts du Lyonnais. Vous n'aurez plus aucune excuse pour ne pas délaissier votre voiture et venir profiter pleinement des richesses de notre moyenne montagne.

Vélos de route uniquement. Tarif : 10 € la 1/2 journée, 15 € la journée (caution par chèque de 500 € par vélo et pièce d'identité obligatoire). Sur réservation du mardi au dimanche : au 04 78 48 64 32 ou par mail :

[accueil.saintmartin@montsdulyonnaistourisme.fr](mailto:accueil.saintmartin@montsdulyonnaistourisme.fr)

**Plus d'infos sur les locations de vélos dans les Monts du Lyonnais :**

<https://www.montsdulyonnaistourisme.fr/je-bouge/location-de-velos/> »

**VIEUX TACOTS** : nous vous rappelons que St Genis accueillera le **dimanche 19 septembre** son 1<sup>er</sup> rassemblement des vieux tacots organisé par l'association TEAM MSA.

**LUNI'K** : notre bar-restaurant ouvrira le 14 septembre.

**MEDIATHEQUE** : exposition commentée « comment s'est construit notre village » le 25 septembre 2021 à 14h30, visible à la médiathèque du 17 septembre au 1<sup>er</sup> octobre.

Puis du 9 octobre au 24 novembre exposition « les chats, mystérieux amis ».



# Vie municipale et associative

**LA CHASSE AUX PIERRES COLORÉES** : cette chasse a remporté un vif succès cet été. Une mosaïque s'est formée grâce à l'apport de vos galets préférés.

Pour la rentrée, nouvelle mosaïque avec pour thème « le soleil ».

Bonne rentrée et bonne chasse aux galets !

Le Conseil Municipal Enfants.



« **O.S.G.** : la gym t'intéresse ? Rejoins-nous !

Maman & bébé - éveil corporel (dès 18 mois) - samedi 9h30-10h15 - Marion.

Baby gym mixte - 3, 4 et 5 ans - éveil du corps, ateliers - samedi 10h30-11h30 - Marion

Parcours mixte - ateliers gymniques 2014/2015 - mercredi 13h30-15h - Géraldine.

Mini enchaînement filles - gym aux agrès 2012/2013 - mercredi 10h30-12h - Nelly/Géraldine.

Niveau 8 - gymnastique artistique - mercredi 15h30-17h30 - Géraldine.

Niveau 7 - gymnastique artistique - mardi 17h15-19h15 - Chrystelle.

Niveau 6 - gymnastique artistique - mercredi 14h-16h30 / vendredi 17h15-19h30 - André.

Niveau 5 - gymnastique artistique - mercredi 14h-16h30 / vendredi 18h-20h - Aurélie.

Renseignements : André 06-78-60-79-74 / Marion 06-33-83-68-20 / [osggym.stgenis@gmail.com](mailto:osggym.stgenis@gmail.com) »

## Etat Civil

### DECES

Le 3 août de **Odette THOLLET (née VALLET)**, décédée à l'âge de 88 ans.

Le 6 août de **Eliane FOREST (née Roche)** à l'âge de 86 ans.



**Condoléances aux familles.**

### NAISSANCES

Le 31 août est né **Pharel GIRAUD**. Félicitations à ses parents **Mickaël GIRAUD et Anaïs SAULNIER**.

Le 3 septembre est né **Tom CHARNAY**. Félicitations à ses parents **Damien CHARNAY et Sandrine MARTIN**.



### MARIAGES

Le 7 août : **Mickaël CROZIER et Sindy MERCIER**.

Le 21 août : **Emmanuel DRIVON et Corine LANSIGU**.

Le 28 août : **Paul AGERON et Catherine DUGELAY**.



**Tous nos vœux de bonheur.**



# Focus

## LES LIEUX-DITS

Si aujourd'hui chaque habitation dispose d'un numéro d'adressage associé à une allée, un chemin, une impasse, une montée, un passage, une petite rue, une place, une route, une rue ou enfin une ruelle, il n'en demeure pas moins que sur le plan cadastral de la commune, chaque parcelle de terrain (la commune compte 1065 hectares) est située dans le périmètre d'un lieudit. Le cadastre a été institué le 15 décembre 1807 et la rénovation de ce document dit Napoléonien a été engagée après 1930. Celui de notre commune date de 1826.

41 noms de lieux-dits sont répertoriés : Boussoure, Rossand, Grande Rase, Grande Charrière, Seignerondon, Gros Bois, Petit Bois, Aux Feuillées, Aux Gardes, Leuillon, le Bissardon, au Plat, Aux Goths, Grand Fond, Gouttenoire, Au Farrolier, Aux Roches, les Côtes, Montfort, Laguaise, Margillon, Matelle, Aux Thivels, le Crêt des fées, Aux Conches, la Parlière, la Valsonnière, Goutte-Morte, Sanigon, Aux Rivières, le Bourg, Malacour, Grand Bois, le Murrier, Lafay, Grande Terre, les Envers, Bridemont, le Devet, les Vignes, Chenevatière.

Différents autres noms ont été donnés au fil du temps et sont connus des Saint Genois : le Ferrouillet (pour le Farrolier), les Rossandes (lieudit de Sainte-Foy-l'Argentière), Grandchamp, les Marninches, le Mague, Bedouillard, Orgeolle (lieudit d'Aveize), le Charret (lieudit de Duerne), la descente des planches.

A noter aussi que des secteurs sont connus sous un nom particulier : la Goutte, le Tonkin, le Chatard, Saint Roch, le Domaine, Rampot ; des maisons aussi : la ferme de deux anges, le Clos Saint-Joseph, le Pavillon.

Aujourd'hui, votre adresse précise doit être indiquée pour toutes correspondances (numéro et voie). Nous pouvons penser que cette nouvelle pratique fera disparaître l'usage écrit des lieux-dits ; mais rien n'empêche, si vous le souhaitez, de rajouter votre nom de lieu-dit en complément de votre adresse !

André BASTION

